

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SEANCE DU SAMEDI 13 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize juin à 16h, les membres du Conseil Communautaire de l'ORIENTE se sont réunis en session ordinaire en nombre prescrit par la loi à la Maison de la Nature d'Aleria, sur convocation du Président, Anthony Alessandrini, conformément aux articles L.5211-22 et L.2122 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales.

Date de convocation : 05 juin 2026	Date d'affichage : 30 juin 2026
------------------------------------	---------------------------------

Membres en exercice : 40	Membres présents : 33
Procurations : 5	Nombre de votes : 35
Pour : 35	Contre : 0
Abstention : 2	Ne se prononce pas : 1

MEMBRES PRESENTS : ALESSANDRINI Anthony - AMATE MASSE Muriel- ANGELI Corinne - BALDOVINI Antony - BIAGGIONI Jean-Luc -BUSSETA Jean-Yves - CALENDINI Isabelle - CASANOVA André - CHEYNET Patrick - CLET-DAVID HOULLIER Pascale - DE LA MATA Clara – DOMPIETRINI Pierre-François - DURASTANTI Jules-François - GIACOBBI Marc - GIACOBETTI Stéphane - GIUGANTI Alexandre - GIULY Martin - GRISCELLI Claire - LUCIANI Dominique -LUCIANI Jean-Emmanuel - MANENTI Grégory - MARCHETTI Laurent - MARCHIONI Patrick - MATEOS-PANTALACCI Marie-Paule - MAURIZI Pancrace - MEDORI Séverin - PALMIERI Michel - PAOLACCI Jean-Toussaint - PAOLI Jean-François -PIETRI FILIPPI Ghislaine -PISCHEDDA Bastien -POITAU PAOLINI Ivan -SANTELLI Jean-Baptiste

MEMBRES EXCUSES ET REPRESENTES: ORSUCCI Christian (à MARCHETTI Laurent) - PIRAS Marie-Antoinette (à BALDOVINI Anthony) - PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne (à CLET-DAVID HOULLIER Pascale) - TADDEI Laurence (à LUCIANI Dominique) - VANNUCCI Bernard (à PALMIERI Michel)

MEMBRES ABSENTS : CASTELLANI Jean-Charles - LESCHI Jean-Christophe

OBJET : Élection et désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Communautaire de L'ORIENTE – Régie dotée de la seule autonomie financière (SPA)

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Corinne ANGELI, membre du Conseil Communautaire, a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

VU :

- Le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2221-1, L.2221-2 et R.2221-63 à R.2221-67 ;
- Le Code du tourisme, notamment les articles L.133-1 et suivants ;
- Les délibérations du Conseil communautaire en date du 31/12/2025 portant sur la création de l'Office de Tourisme Communautaire sous forme de régie (SPA), l'adoption de ses statuts et la dissolution de l'ancien EPIC ;
- La délibération n°2026-02 du 3 février 2026 ayant procédé à la première désignation des membres du conseil d'exploitation ;
- Le procès-verbal de la séance précédente du 24 avril 2026 constatant l'installation du nouveau Conseil Communautaire suite aux élections municipales de 2026 ;

CONSIDÉRANT :

- Que l'installation du nouveau Conseil Communautaire entraîne la nécessité de procéder à une nouvelle désignation des membres siégeant au sein des organismes extérieurs et des régies pour la durée du mandat 2026-2032 ;
- Que les statuts de la régie prévoient un conseil d'exploitation composé de **onze (11) membres** : six (6) représentants de la Communauté de Communes et cinq (5) représentants socioprofessionnels ;
- Qu'il convient de confirmer ou de renouveler ces désignations pour assurer la continuité du service public administratif du tourisme ;

MODALITÉS DE SCRUTIN : Conformément à l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour les nominations. Monsieur le Président propose de procéder au vote à main levée pour l'élection des membres du conseil d'exploitation de la régie. **Le Conseil communautaire, consulté, décide à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret.**

Oùï l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,
Le conseil communautaire,

✓ **DÉCIDE**

✓ **D'élire les 6 représentants de la Communauté de Communes**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de procéder au vote à main levée.
Sont élus membres du conseil d'exploitation :

6 REPRESENTANTS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		
Candidat	Voix obtenues	Élu(e) Oui/Non
1 ALESSANDRINI Anthony		
2 LUCIANI Dominique		
3 GRISCELLI Claire		
4 BAGGIONI Jean-Luc		
5 ANGELI Corinne		
6 MEDORI Séverin		

✓ **De désigner les 5 représentants socioprofessionnels**

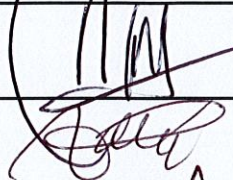
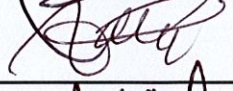
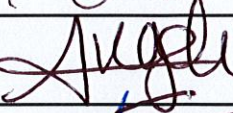
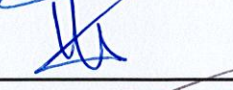
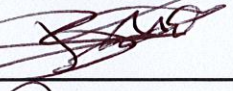
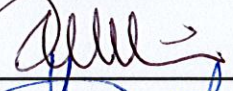
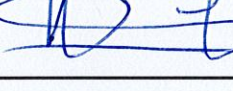
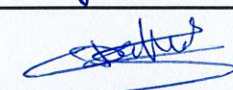
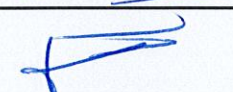
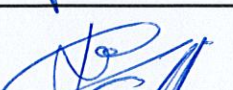
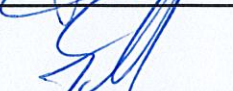
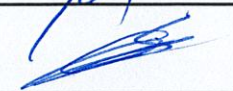
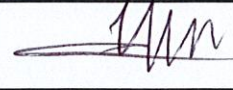
Le Conseil Communautaire valide les candidatures des représentants socioprofessionnels suivants (issus de l'appel à candidatures) :

5 REPRESENTANTS SOCIOPROFESSIONNELS		
Candidat	Voix obtenues	Élu(e) Oui/Non
Représentants des hébergeurs 1	GODDONI	
Représentants des hébergeurs 1	RICCIARDI	
Représentant des restaurateurs 1	ZATTARA	
Représentant des associations ou organismes de loisirs ou sportifs 1	VENTURINI	
Représentant des associations ou organismes à vocation culturelle 1	AGOSTINI	

✓ **De rappeler la durée du mandat et entrée en fonction**

Les membres sont désignés pour la durée du mandat des conseillers communautaires (2026-2032). L'entrée en fonction est immédiate. Le conseil d'exploitation du SPA pourra se réunir prochainement pour élire en son sein son Président et ses Vice-présidents, conformément aux statuts.

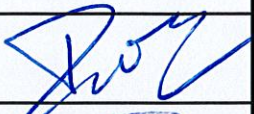
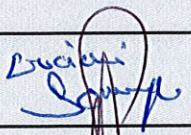
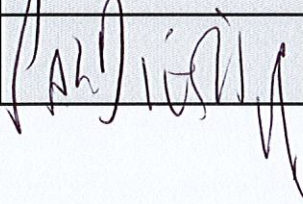
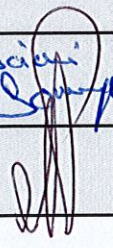
OBJET : Élection et désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Communautaire de L'ORIENTE – Régie dotée de la seule autonomie financière (SPA)

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
ALESSANDRINI Anthony	X					
AMATE MASSE Muriel	X					
ANGELI Corinne	X					
BALDOVINI Antony			X			
BIAGGIONI Jean-Luc	X					
BUSSETA Jean-Yves	X					
CALENDINI Isabelle	X					
CASANOVA André	X					
CASTELLANI Jean-Charles						
CHEYNET Patrick	X					
CLET-DAVID HOULLIER Pascale	X					
DE LA MATA Clara	X					
DOMPIETRINI Pierre-François						
DURASTANTI Francis	X					
GIACOBBI Marc	X					
GIACOBETTI Stéphane	X					
GIUGANTI Alexandre	X					
GIULY Martin	X					
GRISCELLI Claire	X					

**OBJET : Élection et désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme
Communautaire de L'ORIENTE – Régie dotée de la seule autonomie financière (SPA)**

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
LESCHI Jean- Christophe						
LUCIANI Dominique						
LUCIANI Jean- Emmanuel						
MANENTI Grégory						
MARCHETTI Laurent						
MARCHIONI Patrick						
MATEOS- PANTALACCI Marie- Paule						
MAURIZI Pancrace						
MEDORI Séverin						
ORSUCCI Christian					MARCHETTI	ORSUCCI
PALMIERI Michel						
PAOLACCI Jean- Toussaint						
PAOLI Jean-François						
PIETRI FILIPPI Ghislaine						
PIRAS Marie- Antoinette					BAUPART Antony	
PISCHEDDA Bastien						
PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne					pascal Houllier	

**OBJET : Élection et désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme
Communautaire de L'ORIENTE – Régie dotée de la seule autonomie financière (SPA)**

NOMS & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	POUVOIR A : NOM ET PRENOM	SIGNATURE TITULAIRE POUVOIR
POITEAU PAOLINI Ivan						
SANTELLI Jean- Baptiste						
TADDEI Laurence					PR	
VANNUCCI Bernard						

NOMBRE DE VOTANTS :

POUR :

CONTRE :

NULS :

ABS :

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus,

Le Président,

